



" LA UNE"...

« LA UNE », c'est une nouvelle rubrique de votre site Meljac.Net qui s'affichera en page d'accueil selon les opportunités et les exigences de « l'actualité meljacoise ».

« LA UNE », c'est une photo et un texte en page d'accueil - repris et éventuellement ...

[lire la suite...](#)

[agrandir l'image](#)

Visites

044940

(Depuis le 08/06/2002)
[voir les stats](#)

Conception et réalisation : Ph. Aubrit - [B. Azam](#) - L. Flottes
meljac.net@wanadoo.fr

LES UNES DE 2015

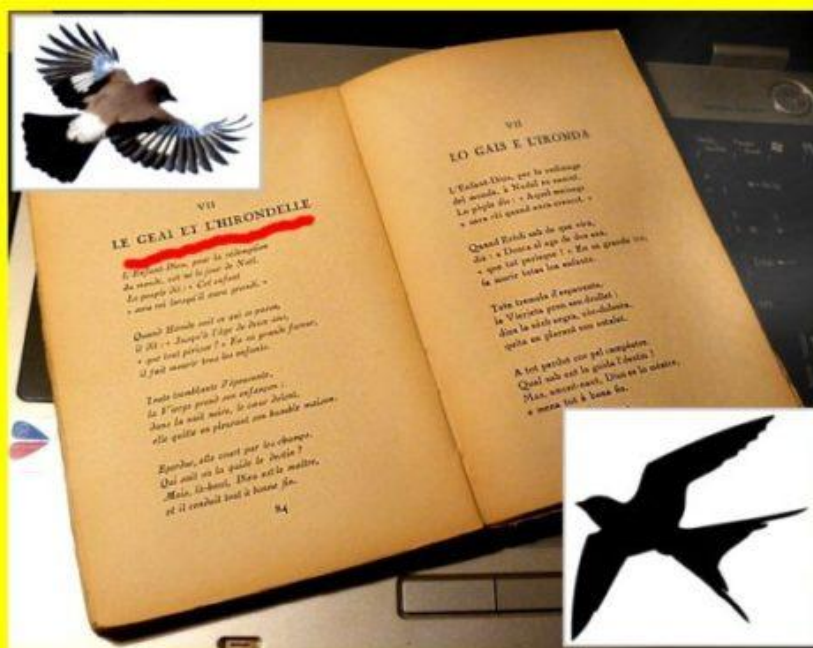
Seize "UNES" seront publiées en 2015 dont 9 poèmes de François Fabié republiés en 2018 dans la galerie de photos "23.10.2018. LES DOSSIERS MELJAC.NET DE LA GUERRE DE 1914-1918" du présent site et qui se réfèrent à la guerre de 14-18.

De la poésie encore avec Antonin Perbosc qui nous raconte, extrait de "La Libre dels Auzèls", le Noël du geai et de l'hirondelle tandis que Léo Froment fait chanter le coucou dans " Al founs de la Prado".

Au chapitre "Histoire", on ira des "Antipapes du Viaur" (14ème-15ème siècle) aux conséquences de la guerre de 14 sur l'agriculture aveyronnaise par Gérard Bonfils, en passant par "un siècle de faits divers dans le Tarn" de Paula et Olivier Astruc et par deux extraits (" Police et Force Publique" et " Médecine et Art Vétérinaire") de la "Description du Département de l'Aveyron") d'Amans-Alexis Monteil.

C'est donc sur la publication du texte de la conférence sur les conséquences de la Grande Guerre sur l'agriculture aveyronnaise que se fermera la rubrique des "UNES", lors de l'ouverture en octobre 2015 du nouveau site www.meljac.net.

Bonne lecture !



L'Enfant-Dieu, pour la rédemption du monde, est né le jour de Noël. Le peuple se dit : « Cet enfant sera roi lorsqu'il aura grandi »
 Quand Hérode sait ce qui se passe, il dit : « Jusqu'à l'âge de deux ans, que tout périsse ! » En sa grande fureur, il fait mourir tous les enfants.
 Toute tremblante d'épouvante, la Vierge prend son enfant ; dans la nuit noire, le cœur dolent, elle quitte en pleurant son humble maison...
 Sans repos, en toute hâte, elle fuit Hérode le cruel, qui la poursuit, âme damnée, en brandissant son grand couteau...
 Voilà qu'elle voit dans une arée(**) un vieux laboureur ; la Vierge dit : « A Dieu soyez, laboureur, regardez, il y a l'enfant qu'ont loué les anges du ciel. C'est l'enfant divin que les pâtres et les mages ont adoré, guidés vers la crèche par les astres. Vous le voyez en grand péril.
 Que Notre Seigneur nous assiste ! Hérode veut le faire mourir. Où voulez-vous le cacher vite, bon laboureur pour le sauver ? »
 La Vierge et son enfant, où les cache-t-il ? O sort béni ! à la meilleure cachette qu'il y ait : sous les javelles épanchues. Aussitôt revenu à la moisson, voilà qu'il entend sur le grand chemin le bruit d'une chevauchée. C'est Hérode et tout son train. Moissonneur, n'as-tu pu tout à l'heure une femme ici cheminant, en grande hâte, folle d'effroi, portant sur l'échine un enfant ?...
 Le Geai méchant qui s'épluche le jabot sur un chêne, fait signe au roi, qui s'éberlue, en lui disant : « sous la javelle. » L'Hirondelle dit au Geai : « Racaille !

L'Enfant-Dius, per lo redimege
 Del monde, à Nadal es nascut.
 Lo pòple dis : « Aquel mainage
 Sara rèi quand aura crescut »

Qand Eròdi sab de que vira,
 Dis : « Dasca al age de dos ans,
 Que tot perisque ! » En sa granda ira,
 Fa morir totes los enfants.

Tota tremola d'espaventa,
 La Vierjeta pren son drollet ;
 Dins la nèch negra, còr-dolenta,
 Quita en plorant son ostalet...

Sens relàmbi, tota afranada,
 Fujis Eròdi lo crudèl,
 Que la persièg, ama damnada,
 En brandisquent son grand cotèl...

A qui que vei dins una arada
 un vièl lauraire ; la Vierjeta dis :
 « Adisiatz, lauraire...agachatz ! i a
 l'enfant qu'an lauzat los anges del cèl
 èls dol clòsc e longa del bèc !

Es l'enfant diuzenc que los pastres
 E los majes an adorat,
 à la grepia menats pels asters.
 Lo vezètz en grèu malparat.

Que Nòstre-Senhe nos asisto !
 Eròdi lo vòl far morir.
 On lo podètz rescondre viste,
 Brave boier, per lo gandir, »...

La Vierjeta e son mainage,
 Ont los rescond ? Sòrt benezit !
 Al melhor rescondal que i oje :
 Jos son gabelat espandit.

Tant lèu tornat à la segada,
 Aquí qu'auzis sul grand camin
 Lo sajan d'una cabalcada :
 acò's Eròdi e tot son trin,

Segaire, n'as pas vist tot-ara
 una femna ainsi caminant,
 afanada, tota en fantara,
 portant sus l'esquina un enfant ?...

Lo marrit Gais, que s'espeluca
 lo papach sus un garrochat,
 fa sinne al dèi, que s'esportuca,
 en i diguent : « Jol gabelat, »

L'ironda dis al Gais : « Racalha !
 arpalhandas pudent e pèc !
 posquès i t'arrancar, canalho !
 l'enfant qu'an lauzat los anges del cèl
 èls dol clòsc e longa del bèc !

La brava auzèla atal, pecaire,
 cota de son gazolhadis
 la denonsa d'aquel volgaire ;
 lo rèi compren pas sò qu'i dis.

« Abans totjorn ! » crida à sa troupa
 « l'atraparem, sara lèu fach »,...
 ...Mas a bèl renegar e corre ;
 l'enfantion diuzenc es gandit.

Mas a bèl renegar e corre :
 bufèc sara son mal-ordit,
 qu'i retombara lèu sul morre
 l'enfantion diuzenc es gandit.

Aqui que la Vierjeta agacha
 lo Gais, sus sa branca pincada
 i dis : « Auzèl de malafacha,
 castiat saras per ton pecat.

Quand luzira l'alba joanenca
 del mal de tèrra tombaras ;
 veiras plus la luz solelhenco
 e d'orresca mòrt moriras. »

Apèi, agachant l'irondèla,
 que friuta de contentament,
 i dis : « Abelugada auzèla
 qu'as compatit à mon torment,

tu, sempre saras benezida ;
 à ta vengada, en tot aïral
 faras la prima enfestiloda,
 e saras lo gauch del ostal . »

tu, sempre saras benezida ;
 à ta vengada, en tot aïral
 faras la prima enfestiloda,
 e saras lo gauch del ostal . »

« Abans totjorn ! » crida à sa troupa
 « l'atraparem, sara lèu fach »,...
 ...Mas a bèl renegar e corre ;
 l'enfantion diuzenc es gandit.

gredin puant et vil ! je voudrais pouvoir
 t'arracher, canaille, les yeux du crâne et
 la langue du bec ! » Ainsi la bonne et
 vaillante hirondelle couvre de son gazouillis
 la dénonciation de ce vaurien ; le roi ne
 comprend pas ce qui lui est dit.
 « En avant toujours ! » crie-t-il à sa troupe ;
 « nous l'attraperons, ce sera bientôt fait, et
 l'enfant qui est à son sein bientôt n'y boira
 plus de lait ! » Mais il a beau blasphémer et
 beau courir : vaines seront ses menées
 perverses, qu'il expiera bientôt ; l'enfant
 divin est sauvé. Voilà que la Vierge regarde
 le Geai, sur sa branche perché ; elle lui dit :
 « Oiseau de male entreprise, tu seras châtié
 de ton méfait. Quand luira l'aube de la Saint-
 Jean, tu tomberas du mal caduc ; tu ne ver-
 ras plus la lumière du soleil, et tu mourras
 d'horrible mort » Puis, regardant l'Hirondelle,
 qui se trémousse de contentement, elle lui
 dit : « Sémillante oiselle qui a compatit à mon
 tourment, Toi, tu seras toujours béni ; à ta
 venue, en tout lieu, tu mettras le printemps
 en fête, et tu seras la joie de la maison. »

Poesia extrada de
 « LA LIBRE DELS AUZÈLS »

(acabat d'estampar en l'obrador de Mèstre
 Jordi Subervia, 21 carrièra de l'Embèrga,
 Rodez, lo XXIX de septembre MCMXXXIV)

Antonin PERBOSC (*) - 27 juin 1918
 Antonin Perbosc est né à Labarthe (Tarn-et-Garonne) le 25 octobre
 1861 dans une famille modeste de fermiers. Il est mort à Montauban
 le 6 août 1944. Il fut d'abord instituteur à Comberouger, un petit village
 à 30 km de Montauban, puis à Loze, près de Villefranche-de-Rouergue
 inculquant toujours à ses élèves l'intérêt pour les traditions et le
 patrimoine de leur région. Ethnographe, poète et folkloriste français,
 Antonin Perbosc militera toute sa vie pour la décentralisation, contre
 l'exode rural et participera à la création de nombreuses revues
 littéraires en Occitanie pour la défense de la langue.

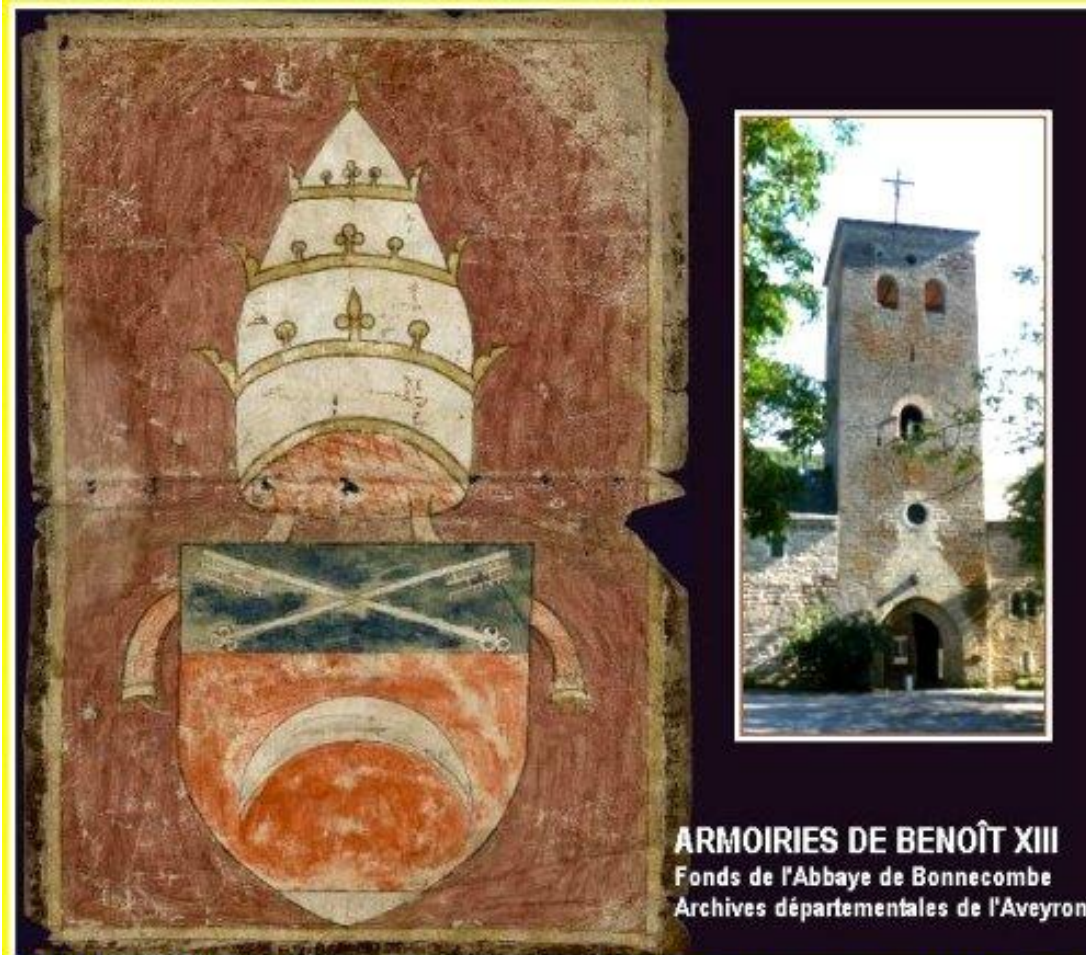
"LES ANTIPAPES DU VIAUR"

L'illustration ci-contre représente des armoiries pontificales découvertes en 1990 par Jean Delmas, ancien directeur des archives de l'Aveyron, au revers de la reliure en parchemin d'un registre de l'abbaye de Bonnacombe.

En partie basse un écu avec la lune d'argent qui se détache sur un fond orangé et qui est surmontée des deux clés de Saint-Pierre. Au dessus de l'écu se trouve la tiare pontificale, emblème du pouvoir spirituel et temporel de la papauté.

Ainsi furent identifiées les armoiries du dernier pape d'Avignon, Benoît XIII plus connu sous son nom civil de Pedro de Luna, Pierre de Lune.

Ces armoiries nous renvoient à la fin du 14ème- début du 15ème siècle, à l'époque du « Grand Schisme d'Occident » avec, après la mort du pape Grégoire XI, dernier pape d'Avignon en 1378, un pape à Rome, Urbain VI ; un autre élu par le parti français, Clément VII à Avignon. A la mort de Clément VII en 1394, ses partisans élisent Pedro de Luna sous le nom de Benoît XIII. Un concile réuni à Pise en 1409 décide alors de déposer les 2 papes et en choisit en autre, Alexandre V. On se trouve avec 3 papes. Quand Alexandre V meurt, on le remplace à Rome par Jean XXIII qui abdiquera à la demande du concile des évêques, contrairement à Benoît XIII qui refusera d'abdiquer, se réfugiant à Péniscola en Espagne, jusqu'à sa mort. Les derniers partisans des papes d'Avignon ont bénéficié du soutien des princes d'Armagnac et comtes de Rodez et se réfugièrent dans la



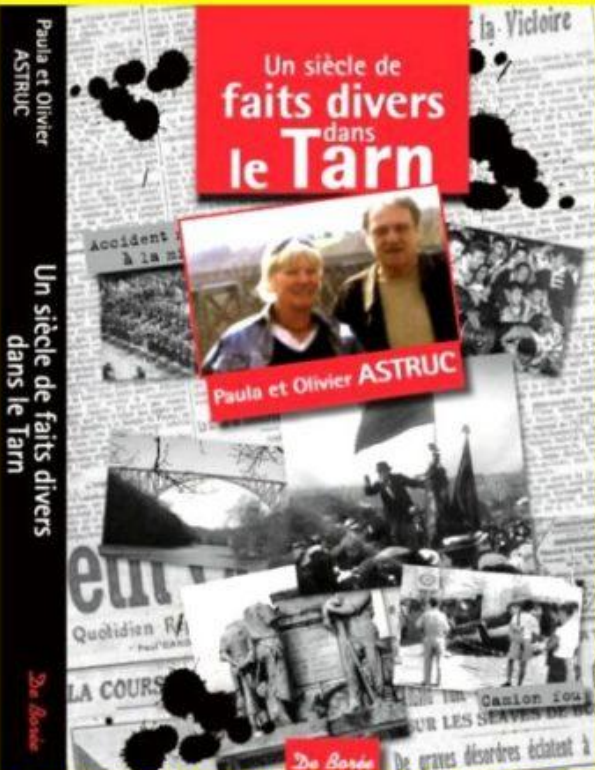
ARMOIRIES DE BENOÎT XIII
Fonds de l'Abbaye de Bonnacombe
Archives départementales de l'Aveyron

vallée du Viaur. L'abbaye de Bonnacombe située dans cette vallée fit partie de ces « jusqu'au-boutistes » ; son abbé ne se rallia au pape de Rome qu'en 1421 ce qui explique probablement la présence des armoiries de Benoît XIII découvertes par Jean Delmas sur un registre de la dite l'abbaye Un des plus zélés partisans de Benoît XIII fut le rouergat Jean Carrier, prieur de Lédergues, chanoine de la cathédrale de Rodez. Il était le vicaire général dans les Etats du Comte d'Armagnac et fut nommé cardinal par Benoît XIII. A la mort de Benoît XIII en 1422, Jean Carrier décrète qu'il forme à lui seul le sacré-collège, et élit un compatriote, Bernard Garnier, archidiacre de Saint-Antonin, chanoine au chapitre de Rodez qui prendra le nom de Benoît XIV, « le pape du Viaur » », et exercera son pouvoir spirituel pendant sept ans sur la France, la Castille et l'Écosse.

Déclaré schismatique et pourchassé par les inquisiteurs du pape romain, Benoît XIV se réfugie avec Carrier au château de Tourène, sur la commune de Crespin dans les gorges du Viaur, dans un refuge surnommé « Peniscolette » (la petite Péniscola) en référence au refuge espagnol de Benoît XIII. En 1430, son protecteur le comte de Rodez s'étant soumis au pape romain, Benoît XIV quitte le pays et disparaît sans laisser de trace tandis que Carrier meurt dans les prisons du château de Foix. En 1430, son protecteur le comte de Rodez s'étant soumis au pape romain, Benoît XIV quitte le pays et disparaît sans laisser de trace tandis que Carrier meurt dans les prisons du château de Foix. Après la mort de Benoît XIII puis la disparition de Benoît XIV, de nombreux partisans subsisteront, cachés dans les grottes et les bois de la vallée du Viaur, menant des activités religieuses clandestines, donnant naissance à une « lignée d'antipapes » pour certains imaginaires et inspirant des écrivains tels que Jean Raspail (l'Anneau du pêcheur) ou Jean Boudou (roman « lo libre de Catoia » - conte « lo papa de Viaur »).

Sources : Archives départementales de l'Aveyron - Site Crespin.org - Contes et Légendes du Viaur (Michel Lombard).

Illustration : armoiries de Benoît XIII – écu peint sur parchemin – datation : autour de 1420 - fonds de l'abbaye de Bonnacombe en conservation aux archives départementales de l'Aveyron



rivaux, mais ce n'est qu'une légende. On en veut pour preuve le mariage réussi du tripoux aveyronnais (Guy Malphettes) et du rosé gaillacois (Maryse Belmonte), unis le 12 novembre 1967 dans une ambiance bon enfant...pour le meilleur évidemment. La mariée est de Lisle-sur-Tarn et le marié du Naucellois. La gloire nationale du Tarn, Clément Vergès, candidat heureux qui avait triomphé en juillet au jeu télévisé « Pas une seconde à perdre », assistait à la cérémonie, tout habillé de rouge par la confrérie de la Dive Bouteille gaillacoise. Monsieur Raust, député-maire de Cagnac et président des Aveyronnais d'Albi, était tout indiqué pour procéder au mariage et après la consécration de l'union, il conclut malheureusement : « Je suis persuadé que la bouteille de rosé du Tarn apportera cette joie, cette gaieté, qui viendra déridier le trop sérieux de l'Aveyron. » Le repas de noces fut à la hauteur des espérances de chacun : parmi les demoiselles et les garçons d'honneur qui accompagnaient les mariés, il faut citer la fourme de Laguiole, la fouace aveyronnaise et le blanc perlé de Gaillac. Les Aveyronnais ne tardèrent pas à se déridier, faisant un pied de nez à leur réputation d'être parfois « un petit peu longs à dégeler ». La bonne humeur contagieuse eut raison de leur réserve et c'est dans une ambiance joyeuse que tous assistèrent au concours de poèmes et madrigaux, récités en français ou en langue d'oc. Puis le cortège quitta la salle pour défilier en liesse dans les rues de Naucelle tandis que les cloches sonnaient à toutes volées. La noce villageoise se prolongea tard dans la nuit avec un bal musette où, selon la rumeur, la fouace aveyronnaise et le gaillac perlé se rapprochèrent tendrement, jusqu'à parler de futures épousailles... Quant au tripou et au rosé, ils dansèrent jusqu'à l'aube et tous espèrent que l'an prochain, un heureux évènement permettra de renouveler les festivités par le baptême d'un petit tripounet arrosé d'un pichet de gaillac ! »

« L'HOMME DES BOIS DU SEGALA »
 En 1972, après dix mois de traque dans les vallées du Lézert et du Viaur, dans le Ségala, les gendarmes ont fini par mettre la main sur Claude A., trente-six ans, qui avait pris la clé des champs pour s'en aller vivre dans les bois comme un loup solitaire. Sans explication, il avait quitté son employeur à Carmaux et abandonné femme et enfants, n'emportant rien, hormis les vêtements qu'il portait le jour de sa disparition, le 1er avril 1971. Mais on comprit vite que le bougre ne se nourrissait pas que de poissons quand, le 17 décembre, un avis de recherche lancé par la gendarmerie parut dans les journaux avec sa photo. La population était informée de sa fugue et surtout avertie de ses agissements : « Jusqu'à maintenant, il ne s'est introduit dans les résidences secondaires que pour se vêtir, se restaurer et s'abriter, mais vu la rigueur de l'hiver, il pourrait devenir plus entreprenant et même dangereux. » Les gendarmes suivaient sa trace au hasard des maisons qu'il cambriolait. En décembre, il en avait déjà « visité » une quarantaine, de la Salvétat-Peyralès à Pampelonne, Monestiès et Cordes en passant par Naucelle. Mais jamais ils n'avaient réussi à le coincer. Brouillant les pistes, il était déjà revenu dans le Tarn quand on le croyait encore dans l'Aveyron. A croire qu'il avait des bottes de sept lieues ! Le filou ne restait jamais que trois ou quatre jours dans les habitations, vidant les buffets, volant des vêtements, brisant miroirs et bonnes bouteilles...après les avoir vidées. S'il rejetait la société, il en appréciait certains avantages ! Reprenant ensuite sa longue marche à travers bois, il évitait soigneusement les lieux habités, se cachant derrière les haies dès qu'il apercevait quelqu'un. Depuis les mois d'avril, il n'avait adressé la parole à personne ! Ce jeu de cache-cache avec les gendarmes vient de prendre fin à Naucelle après dix mois de cavale. « L'homme des bois » comme on l'avait surnommé dans la région, a été arrêté et déferé au parquet.

Les auteurs d'« UN SIECLE DE FAITS DIVERS DANS LE TARN », nos amis Paula et Olivier Astruc, membres de Meljac.Net sont bien connus à Meljac et dans le Naucellois. Installés au Sérayet, sur la commune de Saint-Just-sur-Viaur, face au viaduc du Viaur, ils se livrent depuis une dizaine d'années à leur passion partagée de l'écriture». Ils signent avec « UN SIECLE DE FAITS DIVERS DANS LE TARN », leur 6ème ouvrage avec les éditions De Borée, après Les Mystères du Tarn en 2007, Les Nouveaux Mystères du Tarn en 2009, Les Mystères de l'Hérault en 2008, Les Nouveaux Mystères de l'Hérault en 2010 et Les Mystères de l'Aude en 2011.

« UN SIECLE DE FAITS DIVERS DANS LE TARN »

C'est le titre du livre que viennent de publier en février 2015 aux Editions de Borée Paula et Olivier Astruc. En 320 pages et plus de 400 « histoires », nos amis « historiens » plutôt qu'historiens, ainsi qu'ils aiment à se définir, ont fait le tri dans cet énorme déferlement de "faits d'hiver" que constituent 100 ans de vie tarnaise, pour nous restituer la lente mutation d'un département au fil de son histoire, déterminée par les soubresauts du temps qui passe. Rien de tel pour se faire une idée d'un livre, qu'en lire des extraits. C'est ce que nous vous proposons avec les 3 chapitres ci-après d'« UN SIECLE DE FAITS DIVERS DANS LE TARN ».

« LE COURAGE JUSQU'AU BOUT »
 « Le jeudi 17 août 1944, une colonne allemande entra dans Albi pour piller la ville. L'hôtel de la Poste fut incendié et les soldats s'apprêtaient à se rendre maîtres de la cité. Mais c'était sans compter sur la farouche résistance des habitants qui obligèrent les Allemands à se replier vers Teillet pour rejoindre Saint-Pierre-de-Trivisy. Refoulée, la colonne dut errer dans la campagne albigeoise en évitant les agglomérations. Une situation paradoxale, qui fit dire au colonel Durenque, chef des FFI du Tarn : « Maintenant, ce sont les Allemands qui ont pris le maquis ! ». Evidemment, les fuyards ne tardèrent pas à s'égarer en empruntant les petits chemins où ils s'engageaient au pif. Furieux, leur commandement décida de réquisitionner dans une ferme un guide afin de retrouver la grande route. Un cultivateur choisi au hasard fut sommé de conduire la troupe. Arrivée aux Quatre-Chemins, la colonne s'arrêta et l'accompagnateur, qui avait été odieusement maltraité durant le trajet, fut amené sur la route pour y être fusillé. Comme on allait le mettre en joue, il s'adressa calmement à l'officier qui commandait le peloton et lui dit d'une voix ferme : « Monsieur, je suis veuf et j'ai quatre enfants. Permettez-moi d'aller les chercher, vous les fusillerez avec moi. » Frappé par le courage de ce paysan, l'officier donna l'ordre de baisser les armes. Le brave homme rentra chez lui, les pieds en sang à cause de la longue marche qui lui avait été imposée pieds nus, mais sain et sauf ».

« LE MARIAGE REUSSI DU TRIPOU ET DU ROSE DE GAILLAC »
 « L'Aveyron et le Tarn ont la réputation d'être deux départements rivaux, mais ce n'est qu'une légende. On en veut pour preuve le mariage réussi du tripoux aveyronnais (Guy Malphettes) et du rosé gaillacois (Maryse Belmonte), unis le 12 novembre 1967 dans une ambiance bon enfant...pour le meilleur évidemment. La mariée est de Lisle-sur-Tarn et le marié du Naucellois. La gloire nationale du Tarn, Clément Vergès, candidat heureux qui avait triomphé en juillet au jeu télévisé « Pas une seconde à perdre », assistait à la cérémonie, tout habillé de rouge par la confrérie de la Dive Bouteille gaillacoise. Monsieur Raust, député-maire de Cagnac et président des Aveyronnais d'Albi, était tout indiqué pour procéder au mariage et après la consécration de l'union, il conclut malheureusement : « Je suis persuadé que la bouteille de rosé du Tarn apportera cette joie, cette gaieté, qui viendra déridier le trop sérieux de l'Aveyron. » Le repas de noces fut à la hauteur des espérances de chacun : parmi les demoiselles et les garçons d'honneur qui accompagnaient les mariés, il faut citer la fourme de Laguiole, la fouace aveyronnaise et le blanc perlé de Gaillac. Les Aveyronnais ne tardèrent pas à se déridier, faisant un pied de nez à leur réputation d'être parfois « un petit peu longs à dégeler ». La bonne humeur contagieuse eut raison de leur réserve et c'est dans une ambiance joyeuse que tous assistèrent au concours de poèmes et madrigaux, récités en français ou en langue d'oc. Puis le cortège quitta la salle pour défilier en liesse dans les rues de Naucelle tandis que les cloches sonnaient à toutes volées. La noce villageoise se prolongea tard dans la nuit avec un bal musette où, selon la rumeur, la fouace aveyronnaise et le gaillac perlé se rapprochèrent tendrement, jusqu'à parler de futures épousailles... Quant au tripou et au rosé, ils dansèrent jusqu'à l'aube et tous espèrent que l'an prochain, un heureux évènement permettra de renouveler les festivités par le baptême d'un petit tripounet arrosé d'un pichet de gaillac ! »



Lédergues juin 2004 - tournage du film Jean Jaurès

«POLICE ET FORCE PUBLIQUE» d'après Amans-Alexis Monteil

« ... Quarante cavaliers de maréchaussée et un petit nombre de maires ou consuls qui ne faisaient guère des fonctions qu'aux cérémonies paroissiales, maintenaient autrefois la tranquillité la plus parfaite dans le Rouergue.

Aujourd'hui, 84 juges de paix, 270 maires ou adjoints, 3 commissaires de police et 25 brigades de gendarmerie suffisent à peine à la sûreté publique.

Mais autrefois, les impulsions données par plusieurs siècles faisaient la police, les habitants faisaient la police, l'autorité paternelle et la subordination domestique, les mœurs, les opinions religieuses surtout faisaient la police.

Depuis plusieurs années, la plupart de ces ressorts sont ou brisés ou détendus.

Les gendarmes sortis des rangs de l'armée française, forment un excellent corps, bien commandé et bien tenu. Dans notre Département, coupé par les ravins et par des chaînes de montagnes, il serait peut-être plus utile que la gendarmerie fût armée de fusils, et organisée sur le pied des dragons. La négligence des anciens garde-bois avait excité des plaintes. Sans doute que ceux établis par la nouvelle administration forestière seront mieux surveillés et surveilleront mieux.

La garde nationale n'est ni armée ni exercée. Combien ne serait-il pas cependant avantageux aux communes d'avoir une force domestique. D'ailleurs les citoyens prennent sous les armes et dans les évolutions militaires, un air fier et martial qui convient si bien aux pères et aux frères des meilleurs soldats de l'Europe... »

Extraits sélectionnés par Meljac.Net de la « Description du Département de l'Aveyron » d'Amans-Alexis Monteil, Tome II.

Armand-Alexis Monteil est un historien né à Rodez en 1769. Il fait ses études primaires et secondaires dans sa ville natale puis fera ses études de droit à Toulouse où il sera reçu avocat. Il débute à la Révolution dans les fonctions de secrétaire du district d'Aubin. En 1796, il devient professeur à « l'école centrale du département » (lycée de Rodez). En 1800, il est appelé par le préfet de l'Aveyron au secrétariat de la Commission du commerce et des arts du département. Il enseignera à l'École Militaire de Fontainebleau. Il épousera Marie Rivié dite « Annette » et vivra en famille avec leur fils aux Sablons près de Fontainebleau et à Paris. Il décèdera le 20 février 1850 à Cely en Seine et Marne. Parmi son œuvre, on retiendra notamment son « Histoire des Français, mes Ephémérides et la Description du Département de l'Aveyron » dont sont issus les extraits ci-dessus.

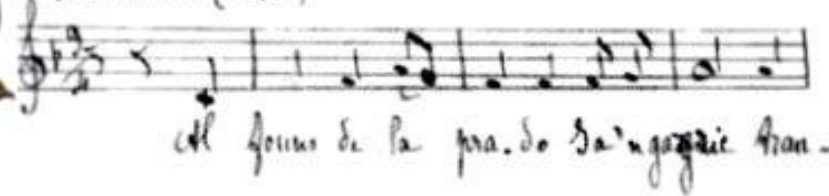


cimetière de La Selve
Photo.2010



Al founs de la prado

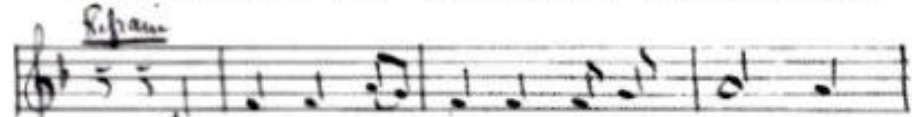
All: marcato (♩=100)



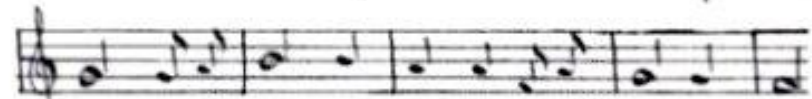
al founs de la pra.do Sa'ngosaié Fran-



-ca: Lou cou. ent lai canto, Belu i a mi--sal.



le cau. do, que cau. le, Canto pas per



ieu, Ni mai per ma mi. o Qu'es al pres de iei
pau. per ma mi o qu'es al pres de iei



« AL FOUNS DE LA PRADO »

Sur un air populaire chanté dans tout le midi de la France "AL FOUNS DE LA PRADO" est en quelque sorte « l'hymne du pays d'OC » ; hymne au printemps aussi avec le chant du coucou dans le premier couplet...

REFRAIN

Se canto, que cante,
Canto pas per iéu,
Canto per ma mio
Qu'es al près de iéu

COUPLETS

Al founs de la prado
I a'n garric arancat :
Lou coucut lai canto,
Belèu i a nizat

Prep de ma fenestro
I a un amelliè
Que fa las flours blancos
Coumo de papiè.

S'aquelos flours blancos
Fasiou d'amellous,
Ni aurio per ma moi,
Per iéu et per bous.

Aquelos mountanhos
Que tant nautos sou,
M'empajou de bese
Mas amours dount sou

On attribue la paternité du chant « Se canto » (Al founs de la prado) à Gaston III de Foix-Béarn (1331-1391), dit Gaston Fébus (selon sa signature, on trouve parfois Phébus ou Phœbus), comte de Foix, vicomte de Béarn, seigneur féodal de la Gascogne et du Languedoc.

Ecrivain de langue française et auteur de poésies en gascon Gaston Phoebus aurait, selon la légende, composé ce chant pour se faire pardonner par son épouse ses nombreuses infidélités. Ce chant qui ouvre et/ou clôture les rassemblements festifs de chez nous, connaît de nombreuses variantes : chaque région, canton, village voire interprète donne la version de son cru, changeant un mot, une phrase, un couplet... Nous livrons ci-dessous la version collectée par Léon FROMENT (cf. photo ci-dessus).

Traduction:

S'il chante, qu'il chante/ Il ne chante pas pour moi/ Il chante pour ma mie/ Qui est auprès de moi.
Au fond de la prairie/ Est un chêne déraciné/ Le coucou y chante/ Peut-être y-a-t-il niché ?
Près de ma fenêtre/ Il y a un amandier/ Qui fait des fleurs blanches/ Comme du papier.
Si ces fleurs blanches/ Faisaient des amandes/ Il y en aurait pour ma mie/ Pour moi et pour vous.
Ces montagnes/ Qui sont si hautes/ M'empêchent de voir/ Où sont mes amours.
Abaissez-vous montagnes/ Plaines étalez-vous/ Pour que je puisse voir/ Où sont mes amours.

DIX-HUITIÈME SECTION.

MEDECINE, ET ART VETERINAIRE.

Qui voudra connaître la triste nomenclature des maladies qui affligent les habitants de l'Aveiron, n'a qu'à parcourir le tableau des exemptions militaires données en l'an VII et en l'an VIII. Les différentes maladies du Département y sont pour le moins toutes enregistrées. Quant à moi, je me bornerai à parler ici de celles qui régissent le plus communément dans le pays. Ce sont :

- Les scrophules, dans le premier âge ;
- L'hydropisie, dans la virilité ;
- Les ulcères aux jambes, dans la vieillesse ;
- Les rhumatismes chroniques ;
- Les gouttes ;
- Les maladies aiguës - inflammatoires ;
- L'odontalgie, dans les terres à seigle ;
- L'odontalgie, dans les vallées des montagnes ;



en leur
de
apothicaires
principes de
le titre de
chirurgie
ici la cons
d'être hon
decine
ses ser



Qui voudra connaître la triste nomenclature des maladies qui affligent les habitants de l'Aveiron, n'a qu'à parcourir le tableau des exemptions militaires données en l'an VII et en l'an VIII. Les différentes maladies du Département y sont pour le moins toutes enregistrées... Celles qui règnent le plus communément sont : les scrophules (1) dans le premier âge, l'hydropisie (2) dans la virilité, les ulcères aux jambes dans la vieillesse, les rhumatismes chroniques, les gouttes, les maladies aiguës inflammatoires, l'odontalgie dans les terres à seigle, les goîtres (4) dans les vallées des montagnes du nord. C'est principalement sur ces maladies que sont obligés de vivre 64 médecins, 106 chirurgiens et 21 apothicaires. Nos médecins ne manquent en général ni de talent, ni d'instruction; il en est même quelques uns de fort habiles; mais il en est aussi plusieurs tellement étrangers à leur art, que dans une topographie médicale, ils devraient être mis au nombre des maladies locales des cantons qu'ils habitent. Plusieurs de nos chirurgiens ne sont que des saigneurs. Un grand nombre de nos apothicaires ne connaissent pas les premiers principes de la chimie et méritent à peine le titre de vendeurs de remèdes. Aussi la chirurgie et la pharmacie n'obtiennent pas ici la considération qui leur est due ; au lieu d'être honorées comme les sœurs de la médecine, elles ne sont regardées que comme ses servantes.

Dans les campagnes, quelques officiers de santé réunissent les trois branches de l'art. Ils portent avec eux une petite pharmacie, une trousse de chirurgien et une patente de médecin. Je ne sais si depuis quelques années le nombre des maladies a augmenté, mais il est sûr que celui des médecins a triplé. Les jeunes gens trouvant les écoles de droit et de théologie fermées ont été se placer sur les bancs de celles de médecine ; et tel qui était autrefois destiné à chanter au lutrin le reste de sa vie, parle aujourd'hui de névrologie, d'angiologie, de chylification et de sanguification.

On a observé que depuis la révolution, les habitants de l'Aveiron abandonnent plus facilement certains préjugés. Il avait fallu des siècles pour leur faire adopter l'inoculation ; ils se sont familiarisés tout de suite à la vaccine. Autrefois peu de femmes consentaient à se faire accoucher par des chirurgiens, et beaucoup périssaient d'une pudeur trop sévère ; aujourd'hui elles n'ont plus la même répugnance. Cependant comme il n'y a que celles des classes aisées qui fassent appeler l'officier de santé, il est à désirer que le cours d'accouchement qui vient d'être établi à Rodez pour les sages-femmes du Département, continue à être protégé par l'administration et par l'opinion publique.

Les habitants de nos campagnes et de nos villes tiennent sans doute beaucoup à la vie ; mais les premiers tiennent encore plus à l'argent. L'art de guérir les hommes a beaucoup de progrès à faire dans le Département, mais celui de traiter les animaux était encore à naître il n'y a pas un an. Jusqu'ici l'art vétérinaire a été abandonné à des charlatans ou à des maréchaux dont la plupart ne connaissent qu'une mauvaise routine. On vient d'établir à Rodez une école vétérinaire qui ne peut manquer d'arracher à l'ignorance et à l'empirisme cette branche importante de la médecine...

Extraits de la « Description du Département de l'Aveiron » d'Alexis-Alexandre Monteil, édition Carrère à Rodez, 1802 .

Notes Meljac.Net :

(1) Scofule : (nom commun féminin) maladie dite vulgairement « humeurs froides », caractérisée par des altérations de la peau et des muqueuses et par un gonflement des ganglions lymphatiques, susceptible de produire des tumeurs et des ulcères. (les écrouelles).

(2) L'hydropisie est une concentration anormale d'un liquide organique dans un tissu ou une cavité de l'organisme. Le liquide est généralement du sérum sanguin, la partie liquide du sang. Les causes d'hydropisie sont nombreuses: hypertension, prise de certains médicaments, réactions allergiques, etc. A noter toutefois que le terme hydropisie n'est plus guère utilisé en médecine.

On lui préfère des termes synonymes comme «oedème».

(3) Odontalgie : il s'agit de douleur dentaire ou mal de dent

(4) Le goitre est une augmentation de volume, souvent visible, de la glande thyroïde; le goitre est une affection extrêmement fréquente touchant plus de 800 millions de personnes dans le monde. Liée à un déficit en iode, elle est en France particulièrement fréquente dans le Massif Central. Cette maladie est souvent familiale. Elle est plus fréquente chez la femme que chez l'homme.

Les conséquences de la guerre de 1914-1918 sur l'agriculture aveyronnaise

Gérard Bonnafis



Avec la collaboration de la
Société Centrale d'Agriculture de l'Aveyron

Avec la collaboration de la
Société Centrale d'Agriculture de l'Aveyron

Conférence "Les conséquences de la guerre de 1914-1918 sur
l'agriculture aveyronnaise" donnée le samedi 12 avril 2014
par Gérard Bonnafis *

Le département de l'Aveyron est un département très rural qui comptait en 1911, 89.000 exploitations agricoles dont 72.000 avaient moins de 10 hectares, tournées essentiellement vers l'élevage et la production de céréales. A partir du mois d'août 1914, la mobilisation concernera 65.000 aveyronnais dont 40.000 agriculteurs soit le tiers des hommes des exploitations et 35.000 agriculteurs seront appelés dès les premiers six mois. La guerre fera près de 15.000 morts dont 9210 agriculteurs, ce qui aura des conséquences très importantes sur l'agriculture aveyronnaise. Deux productions essentielles et dont on dispose de données assez précises sont les céréales et le lait de brebis.

A partir de 1915, l'Aveyron va perdre un tiers de la production de céréales dû au manque de main d'œuvre et aussi à la réquisition du blé payé de 15 à 20% en dessous du prix du marché local. Le lait de brebis subira aussi une baisse de production de plus du tiers essentiellement à cause du manque de main d'œuvre dans les exploitations.

Entre 1910 et 1922, l'Aveyron va perdre près de 2.000 chevaux, 8.500 bovins et 80.000 brebis.

La pénurie de main d'œuvre - Dès la fin août 1914, la Société Centrale d'Agriculture alerte les pouvoirs publics sur la pénurie de main d'œuvre et les risques de ne pas pouvoir lever les récoltes, puis plus tard de ne pas réaliser les cultures d'automne. Des sursis seront accordés aux professions essentielles : entrepreneurs de battages, bergers, tondeurs de moutons, forgerons, maréchaux ferrants...

Les femmes prendront la place des hommes pour assurer les gros travaux avec l'aide de la famille et des voisins, elles reçoivent les consignes de leur mari, frère ou fils partis au front. Mais ce dur travail ne sera pas véritablement reconnu à cette époque.

Il sera très vite fait appel à de la main d'œuvre étrangère. Au début, ce seront les émigrants belges (468 en 1915 à qui en fuyant la zone de guerre, chercheront à s'employer. Puis viendront les italiens, les espagnols (2.900 de 1916 à 1917) les prisonniers de guerre allemands (680 en 1919). Des militaires russes (303 en 1918) qui ne participent plus à la guerre au côté des français (la révolution russe débute en octobre 1917).

Les réquisitions - En même temps que se réalise la mobilisation des hommes, sont mises en place les réquisitions de tous les animaux ou produits nécessaires à l'armée.

Des commissions de réquisitions seront mises en place dans toutes les communes sous la responsabilité des maires.

Les chevaux de trait ou de selle, avec leur harnachement, seront tout de suite réquisitionnés pour tracter le matériel ou pour la cavalerie (1.800 entre août et octobre 1914). La paille pour les litières des chevaux mais aussi les paillasses des soldats dans les tranchées (20.000 quintaux en 1918). L'avoine pour les chevaux (20.000 quintaux par an) et le foin (90.000 quintaux par an) Le lait, le beurre et les fromages : l'Aveyron sera très peu concerné. Les pommes de terre (30.000 quintaux en 1915, 70.000 quintaux en 1917). Le blé et la farine : le département est déficitaire (il fallait nourrir environ 400.000 habitants) le 8 avril 1917, le président de la République autorise l'introduction de farines de succédanés dans la farine de blé, la quantité de pain par personne qui était de 750 grammes sera limitée à 600 grammes et le 1er décembre 1917, un décret présidentiel instaurera les tickets de pain mais seulement dans les villes de plus de 20.000 habitants ; le département de l'Aveyron échappera à cette mesure. En 1918, le ministre de l'Agriculture instaure les carnets de battages sur lesquels les entrepreneurs de battages devront enregistrer les volumes récoltés par chaque agriculteur. 8.500 têtes de bovins et 6.000 porcs devront être fournis chaque année aux abattoirs de Dijon, Minières, Lyon, Pithiviers. Les embarquements se font aux gares locales. Le vin : un tiers de la production devra être livrée, mais en 1918, le département de l'Aveyron ne sera plus concerné « le vin ne supportait pas le voyage ». Les légumes secs, haricots et lentilles. Toute la laine sauf deux toisons par membre de la famille. Les troncs de noyers seront aussi réquisitionnés pour faire des crosses de fusils ou des pièces pour les avions. De nombreuses plaintes seront déposées pour les dégâts faits aux cultures, aux clôtures, aux murailles et terrasses. La perte économique sera lourde, l'huile de noix servait à l'alimentation et à l'éclairage et apportait un revenu complémentaire. Quatre tanneurs aveyronnais seront réquisitionnés pour tanner des cuirs de bovins pour faire les chaussures et les harnachements des chevaux.

Toutes ces réquisitions se font à des prix inférieurs aux prix du marché local et donc n'incitent pas à la production, bien au contraire, les agriculteurs, faute de main d'œuvre se contentent du nécessaire.

La reconstruction - Dès 1917, la profession agricole réagit et crée le Syndicat d'Encouragement à la Motoculture. Le ministre de l'Agriculture propose 50% d'aide aux achats de matériel agricole s'il est acheté en groupe. Les 2 et 3 septembre 1917, une démonstration de tracteurs avec charrues est organisée à Baraqueville, les trois premiers tracteurs sont achetés en Aveyron. Le 4 mai 1918, une loi est promulguée pour accompagner financièrement la reprise des exploitations ou des terres abandonnées: 65 exploitations et 3560 hectares en bénéficieront.

1918 : Création des Services du Génie Rural

1918 : Création de l'abattoir de Cantaranne proche de Rodez et d'une usine frigorifique

1919 : Création de la RACT

1919 : Création des Offices Départementaux et Régionaux

1921 : la Société Centrale d'Agriculture veut promouvoir l'utilisation de l'électricité force

1922 : Création de la Fédération des syndicats des éleveurs de brebis

1922 : Création de l'école d'agriculture de La Roque

1924 : Création des Chambres d'Agriculture

1925 : Le fromage de Roquefort obtient son Appellation d'Origine

Gérard Bonnafis *Fils d'agriculteur du Ségala, fut conseiller agricole à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron de 1972 à 2008.